



Votre centre de gestion : **Protéger c'est s'engager**
 CS Branche PRO
 TSA 71501
 59049 Lille CEDEX
 Tél. 09 69 32 90 29

**REGIME DE PREVOYANCE DES ACCORDS
 COLLECTIFS APPLICABLES AU SEIN DES CENTRES
 D'HEBERGEMENT ET DE READAPTATION SOCIALE**

CONTRAT D'ADHESION
**REGIME DE PREVOYANCE
 CONVENTIONNEL ET OPTIONNEL**
Ensemble du personnel

Régime Conventionnel CCN031000/10 - CCN031000/20
 Régime optionnel : CCN902002/00P-R – CCN902003/00P-R –
 CCN902004/20P-R – CCN902005/10P-R – CCN902006/20P-R –
 CCN902006/10P-R

N° Entreprise : _____
 Code distributeur : _____
 Taux : _____
 Date d'effet de l'adhésion : _____

Raison sociale : _____
 Adresse du siège social : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Adresse de correspondance (si différente) : _____
 Téléphone : _____ Télécopie : _____ e-mail : _____
 Date de création : _____ Forme juridique : _____
 Code NAF : _____ N° IDCC : _____ N° SIREN : _____
 Nature de l'activité : _____
 Effectif concerné à la date de l'adhésion : _____

> ADHESION

L'entreprise, ci-dessus nommée, représentée par _____
 agissant en qualité de _____ muni de tous les pouvoirs nécessaires ⁽¹⁾ déclare souscrire
 auprès d'Humanis Prévoyance le présent contrat d'adhésion en vue d'appliquer les dispositions du régime de Prévoyance instauré
 par les Accords collectifs de travail applicables dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale, services d'accueil,
 d'orientation et d'insertion pour adultes » (CHRS), au profit de son personnel cadre (personnel relevant des articles 4 et 4 bis de la
 convention collective nationale de retraite et de prévoyance des cadres du 14 mars 1947) et de son personnel non cadre
 (personnel ne relevant pas des articles 4 et 4 bis de la convention collective nationale de retraite et de prévoyance des cadres du
 14 mars 1947).

L'entreprise peut adhérer de manière facultative aux options, mentionnées ci-dessous.

GARANTIES OPTIONNELLES (Cochez en fonction de votre souhait) ⁽²⁾		
	Non cadre	Cadre
Majoration Décès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rente de conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rachat de franchise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Franchise discontinuée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) L'adhésion constituant un engagement contractuel de l'entreprise, la présente demande doit être signée par un représentant légal de l'entreprise ou, à défaut, par une personne dûment habilitée à prendre cet engagement. Afin d'enregistrer l'adhésion, l'entreprise doit joindre au présent document un Kbis de moins de 3 mois ou le récépissé de déclaration à la Préfecture pour une Association.

(2) Les choix retenus par l'entreprise s'applique à l'ensemble des salariés appartenant à la catégorie assurée. Le changement de choix est possible à effet du 1er janvier sous réserve d'en formuler la demande avant le 31 octobre de l'année précédente.

> ENGAGEMENT

Le contrat d'adhésion est souscrit à effet du 1^{er} jour du mois civil suivant l'envoi du présent contrat d'adhésion (cachet de la poste faisant foi) ; un double vous sera retourné après signature par Humanis Prévoyance.

L'entreprise déclare avoir reçu et pris connaissance du présent contrat (le contrat d'adhésion et les Conditions Générales du régime conventionnel référencées « CG-CCN CHRS-PREVOYANCE 2016 » où figurent les garanties et les cotisations), ainsi que des notices d'information « NI-CCN CHRS/C-PREV 2016 » et « NI-CCN CHRS/NC-PREV 2016 ».

La rémunération perçue par le personnel de Humanis Prévoyance au titre de la distribution du contrat a la nature d'un salaire.

L'entreprise a-t-elle à la date de signature du présent contrat d'adhésion, des salariés et/ou anciens salariés en arrêt de travail* ou des bénéficiaires de rente éducation ou des bénéficiaires de rente conjoint en cours de service (*cochez la case concernée*) :

NON : Si cette situation venait à être modifiée avant la date d'effet de l'adhésion, l'entreprise s'engage à en informer immédiatement notre organisme

OUI : Dans ce cas, vous devez obligatoirement remplir le document intitulé « Déclaration de reprise de passif »

** Incapacité Temporaire de Travail, y compris en temps partiel pour raison thérapeutique, ou Invalidité*

L'entreprise

HUMANIS PREVOYANCE

Fait à _____ le _____

Fait à _____ le _____

Signature (et cachet)

Le Directeur
Signature (et cachet)

En application des dispositions du code monétaire et financier, l'Organisme Assureur met en œuvre un traitement de données à caractère personnel afin de répondre à ses obligations légales en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces informations sont conservées pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la fin de la relation. Conformément aux dispositions légales en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel, l'Adhérent peut exercer son droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.

Les données personnelles que vous nous communiquez via ce formulaire sont nécessaires à la gestion de votre contrat. Elles sont destinées exclusivement aux entités composant le groupe Humanis ainsi qu'aux partenaires du groupe en charge d'activités confiées par ce dernier. Conformément aux dispositions légales en vigueur en matière de protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant à exercer par courriel à contact-cnil@humanis.com ou par lettre à l'adresse suivante : Groupe Humanis – Cellule CNIL – Satisfaction clients – 303 rue Gabriel Debacq – 45777 Saran Cedex. Votre demande doit être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité. Vous disposez également d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement de ces données. Vos données personnelles sont conservées pendant une durée maximale de cinq années à compter de la fin des relations contractuelles vous liant au groupe Humanis. Le groupe prend les mesures conformes à l'état de l'art afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles.